

## **12 questions pour comprendre le processus de dialogue inclusif:**

### **1 AVEC QUI LE GOUVERNEMENT VA T-IL NÉGOCIER?**

Le Gouvernement va entamer un dialogue inclusif avec l'ensemble des groupes armés signataires de l'Accord préliminaire de Ouagadougou du 18 juin 2013. Il s'agit du Haut

Conseil pour l'Unité de l'Azawad (HCUA), du Mouvement des Arabes de l'Azawad (MAA) et du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Certains groupes représentant les communautés sédentaires du Nord du Mali seront associés.

### **2 POURQUOI NÉGOCIER?**

Le Mali est un pays de dialogue, d'où la volonté du Gouvernement de favoriser un dialogue et des pourparlers inclusifs, qui associeront les communautés du Nord. A une crise politique, il nous faut trouver une solution politique, qui épargne nos populations de la guerre. La violence ne règle aucun problème.

Par ailleurs, la négociation aura comme vertu de distinguer les groupes armés avec lesquels un dialogue est possible, des terroristes et narcotrafiquants, qu'il faudra combattre avec la dernière énergie.

### **3 QUEL EST L'OBJECTIF DES NÉGOCIATIONS?**

L'objectif est d'aboutir à un accord de paix durable, qui ferme définitivement le chapitre de la guerre au Mali. Les négociations devront aboutir à un nouveau mécanisme institutionnel qui préserve l'intégrité territoriale du Mali, l'unicité de la Nation, et le caractère laïc de l'Etat, tout en tenant compte de certaines aspirations pour un meilleur développement dans les zones défavorisées.

### **4 QUAND LES NÉGOCIATIONS VONT-ELLES DÉMARRER?**

La séance inaugurale des pourparlers se déroulera l'après-midi du 16 juillet 2014. Les discussions démarreront le lendemain, 17 juillet 2014. Pendant cette première phase, les parties se mettront d'accord sur le calendrier et les prochaines étapes de la négociation.

### **5 OÙ LES NÉGOCIATIONS VONT-ELLES SE TENIR?**

Les négociations proprement dites vont démarrer à Alger, à compter du 17 juillet 2014.

Elles seront finalisées au Mali, conformément à la volonté du Chef de l'Etat.

### **6 QUELS SONT LES POINTS NON NÉGOCIABLES POUR LE MALI ?**

Les points non négociables sont les suivants: intégrité du territoire, souveraineté nationale sur l'ensemble du territoire, laïcité de l'Etat et unicité de la nation.

Ni indépendance, ni autonomie ne seront à l'ordre du jour.

### **7 QUI VA CONDUIRE LES NÉGOCIATIONS POUR LE MALI ?**

Le Gouvernement du Mali désignera l'un de ses membres comme négociateur principal, pour le compte de l'Etat malien. Il aura un mandat clair et précis. Il sera appuyé par une

équipe pluridisciplinaire, dont des ministres. Il s'agira d'une équipe expérimentée, connaissant parfaitement le Nord du Mali et ses acteurs, et rodée aux techniques de négociation.

## **8 QUEL EST LE RÔLE DE L'ALGÉRIE?**

Compte tenu de sa proximité géographique et de ses liens historiques et culturels avec le Mali, l'Algérie s'est impliquée dans le processus de paix, à la demande des autorités maliennes, en organisant des consultations exploratoires auprès des groupes armés signataires de l'accord de Ouagadougou. Les premières réunions se sont tenues à Alger en février 2014, puis en juin, cette seconde fois en présence de représentants de l'Etat malien.

Le Gouvernement malien a accepté que le processus entamé en Algérie se poursuive, avant de tenir le dernier round des négociations au Mali.

## **9 QU'EN EST-IL DE L'ACCORD PRÉLIMINAIRE DE OUAGADOUGOU?**

L'Accord préliminaire de Ouagadougou est toujours d'actualité. Il stipule que l'intégrité territoriale du Mali est inviolable, que la forme laïque et républicaine de l'Etat malien doit être préservée. C'est donc le document de base pour tous les signataires qui seront représentés à Alger, de même que les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations Unies, notamment la résolution 2164 du 25 juin 2014.

## **10 LA CEDEAO ET LE BURKINA-FASO VONT-ILS CONTINUER A JOUER UN RÔLE?**

Le Burkina Faso et la CEDEAO ont joué un rôle déterminant depuis le déclenchement de la crise en 2012, qu'il faut saluer. La récente visite du Président Blaise Compaoré au Mali et les échanges avec son homologue Ibrahim Boubacar Keïta, témoignent de leur volonté de renforcer ce partenariat.

Dans ce sens, les pourparlers d'Alger sent endossés par la CEDEAO, et chacun de ses pays membres, y compris le Burkina Faso, comme stipulé dans le communiqué final du Sommet d'Accra de juillet 2014. Les pourparlers bénéficient également de l'appui de l'ensemble de la communauté internationale, notamment l'Union Africaine et les Nations Unies.

## **11 QUEL EST LE RÔLE DU HAUT-REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE?**

Le Haut-Représentant du Président de la République a pour mission de faciliter le dialogue inclusif entre maliens. C'est un rôle capital, d'où le choix, en la personne de l'ancien Premier ministre Modibo Keita, d'une personnalité intègre et consensuelle qui bénéficie du respect de toutes les parties concernées.

## **12 QUEL EST LE RÔLE DU MINISTÈRE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE?**

Le rôle du ministère de la réconciliation nationale est d'élaborer et de suivre la mise en œuvre de la politique du Gouvernement pour recoudre le tissu social, recréer l'esprit de

vivre ensemble entre les différentes communautés qui composent la Nation, faciliter le pardon et appliquer la justice transitionnelle. Cette politique s'inscrit sur le long terme.

Pour cela, le ministère dispose d'une structure opérationnelle : la Commission Vérité Justice et Réconciliation. Elle a pour mission de mettre en œuvre le processus de réconciliation nationale sur plusieurs années.